

CLASSE :	<h1>Littérature française</h1> <h2>LitS-60</h2>
<u>Jour</u> :	Samedi
<u>Horaires</u> :	10:00-11:50
<u>Niveau</u> :	B2
<u>M./Mme</u> :	M. Franck BOUCHET
<u>Objectifs</u> :	Jean Anouilh, <i>Antigone</i>
<u>Descriptif</u> :	<p><i>Antigone</i> est une pièce en un acte de Jean Anouilh représentée pour la première fois à Paris le 4 février 1944, durant l'Occupation allemande.</p> <p>La pièce est inspirée du mythe antique d'Antigone, la fille d'Œdipe, mais est écrite en rupture avec les codes de la tragédie grecque :</p> <p>Antigone est la fille d'Œdipe et de Jocaste (mère et épouse d'Œdipe), souverains de Thèbes. Après le suicide de Jocaste et l'exil d'Œdipe, les deux frères d'Antigone, Étéocle et Polynice, se sont entre-tués pour le trône de Thèbes. Créon, frère de Jocaste, est — à ce titre — le nouveau roi et a décidé de n'offrir de sépulture qu'à Étéocle et non à Polynice, qualifié de voyou et de traître. Il avertit par un édit que quiconque osera enterrer le corps du renégat sera puni de mort. Personne n'ose braver l'interdit et le cadavre de Polynice est abandonné au soleil et aux charognards.</p> <p>Jean Anouilh a écrit la pièce entre 1941 et 1942, comme une variation, à partir du chef-d'œuvre de Sophocle, sur le pouvoir et la révolte.</p>
<u>Matériel</u> :	Il est nécessaire d'avoir le livre.
<u>Remarques</u> :	Une participation active est demandée dans la lecture de l'œuvre étudiée.